

5.1. Cadre de vie – Accès aux soins, santé

5.1.1. Principales structures d'accès aux soins sur le Pays de Morlaix

Une étude menée en 2004 à l'échelle du Pays de Morlaix dans le cadre de la réflexion sur la mise en place d'un projet de territoire "Nutrition/Bien-être/santé" permet de dégager les grands axes de l'offre de soins sur le Pays et la Communauté de Communes du Pays Léonard. On trouvera ci-après une synthèse de ces travaux.

La Communauté de Communes du Pays Léonard appartient au secteur sanitaire Brest-Morlaix. Il regroupe 580000 habitants. Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest, les centres hospitaliers de Morlaix et de Landerneau, auxquels s'ajoutent les cliniques, sont les principaux centres de soins. 96% de la population du secteur sanitaire nécessitant une hospitalisation en court séjour la réalise dans un établissement du secteur. C'est la proportion la plus élevée des secteurs sanitaires de la région. La population de la Communauté de Communes est donc amenée à être hospitalisée au plus loin à Brest, soit à 60 kms.

- **Centre Hospitalier de Morlaix – 2200 salariés** : Le Centre Hospitalier de Morlaix est le plus important établissement de santé du Pays et le premier établissement toutes activités confondues avec 2200 salariés.
- **Hôpital local de Lanmeur – 190 salariés** : Il possède un service d'accueil des personnes âgées dépendantes (hébergement à temps plein ou temporaire) ; un service de soins prenant en charge des pathologies aiguës. Il assure également un service de portage de repas à domicile.
- **Clinique Kerlena (Roscoff) – 144 salariés** : Ce centre de médecine physique et de réadaptation offre un ensemble de prestations modernes ainsi qu'une palette de techniques très récentes.
- **Clinique de la Baie (Morlaix) (activités polycliniques) - 127 salariés**
- **Centre de Perharidy (Roscoff) – 589 salariés** : Le Centre de Perharidy est l'un des plus importants établissements de soins du Pays de Morlaix. Il offre des services de soins quasiment uniques dans la région (mucoviscidose, neurologie). Ce centre est un établissement de santé privé participant au service public hospitalier.

5.1.2. Sur la Communauté de Communes, des structures d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées

Sans pouvoir être exhaustif, on trouvera ci-dessous, quelques unes des structures d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées :

- **La Maison de Retraite Saint-Nicolas à Roscoff**
- **La Maison de Retraite Ty Maudez à Saint-Pol-de-Léon**

5.1.3. Services de soins à domicile et portage des repas

Sur le **Pays de Morlaix, 20 associations de services d'aide et de soins à domicile**, CCAS ou mutuelles adhèrent à l'UDASSAD (Union Départementale des Associations de Soins et Services à Domicile) du Finistère.

Ex : Associations d'aide à domicile (Espace Pol Aurélien, UNA, AASD, ACADIA, SSIAD, ALDS, ADMR,...),

5.1.4. Soins libéraux

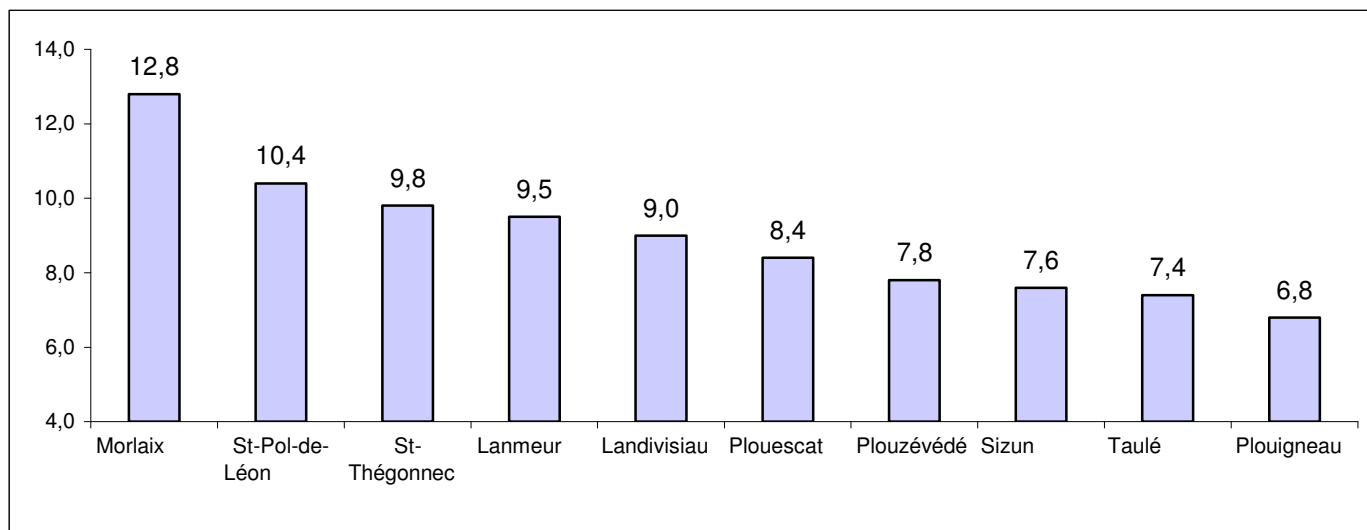
Médecins généralistes :

En 2004, le Pays de Morlaix disposait de 9,6 médecins pour 10 000 habitants. Cette densité a baissé de près d'un point depuis 2002, date à laquelle elle atteignait 10,3.

En 2002, le Pays de Morlaix se distinguait par une densité de médecins plus faible que les moyennes régionales (11,2) et nationales (11,5). Les cantons de Morlaix et de Saint Pol de Léon se distinguent par une densité plus importante de médecins (à rapprocher du nombre de structures de soins du secteur).

Le canton de Saint pol de Léon (périmètre de la Communauté de Communes) arrive derrière le canton de Morlaix avec 10,4 médecins généralistes pour 10000 habitants

*Pays de Morlaix
Densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants par cantons au 01/07/2004*



Médecins spécialistes :

Le Pays de Morlaix est peu doté en médecins spécialistes avec une densité de 6.2 médecins pour 10000 habitants. Ceux-ci sont présents sur les "cantons-pôles" : Morlaix (57 spécialistes), Landivisiau (11) et **St-Pol-de-Léon (8)**

Infirmiers libéraux :

Le Pays de Morlaix est bien pourvu en infirmiers libéraux avec une densité de 14,7 pour 10000 habitants en 2004, élevée par rapport à la Bretagne (13.3 en 2002). La plupart de ses cantons voient leur effectif d'infirmiers augmenter sur la période 1999-2004. Cette augmentation est particulièrement sensible sur les cantons de **Saint-Pol-de-Léon (de 22 à 39)** et de Lanmeur (de 17 à 24). **Saint-Pol-de-Léon est de loin le canton le mieux pourvu en infirmiers.**